

OREFQ

info

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DE LORRAINE

Sommaire

Édito **1**

Dossier **2 à 8**

L'accueil des jeunes par le réseau des missions locales et des PAIO au 31 décembre 2008

OREFQ

Centre d'Affaires Libération
4, rue de la Foucotte - 54000 Nancy

Tél : 03 83 98 37 37

Fax : 03 83 98 98 78

E-mail : contact@orefq.fr

Site : www.orefq.fr

Directeur de la publication :

Catherine FILPA

Permanents de l'OREFQ :

Pascal BAUGER

Catherine FILPA

Fabienne JIMENEZ

René KRATZ

Alexandre PARMENT

Angélique PEPIN-VIADER

Ousmane SOW

Conception charte : Phonem (Nancy)

PAO : OREFQ

Imprimerie : Saint-Jacques (Lunéville)

Dépôt légal : Décembre 2009 - ISSN 1240-1951

édito

Les populations les plus en difficulté sont davantage impactées par les effets négatifs des crises économiques. La demande d'emploi des moins de 26 ans s'est mise à progresser à nouveau à partir de juin 2008 en Lorraine. La part des jeunes était de 20 % dans la demande totale en janvier ; elle était de 25 % en décembre. En un an, la demande d'emploi des moins de 26 ans a progressé de 16 %. Pour enrayer l'aggravation de la situation des plus jeunes alors que les entreprises sont encore réticentes à embaucher, les réseaux d'accompagnement sont fortement sollicités pour la mise en place d'actions d'insertion et de suivi de leur public.

Au niveau national, le plan d'aide aux jeunes développe de nouvelles mesures pour favoriser l'accès et le maintien des jeunes dans l'emploi. Il prévoit notamment des aides à l'embauche allouées aux entreprises, la multiplication des Contrats Initiative Emploi (CIE), le versement d'une gratification pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois, l'extension du Revenu de Solidarité Active (RSA) à certains profils de jeunes, l'attribution de dotations d'autonomie sous certaines conditions. Autant de mesures dont les Missions locales (ML) et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO) se saisissent pour enrichir leurs services.

L'accueil des jeunes par le réseau des Missions locales et des PAIO au 31 décembre 2008

Stabilité du nombre de jeunes en contact mais demandes accrues en fin d'année

Le léger fléchissement de la fréquentation du réseau d'accueil en 2007 ne s'est pas poursuivi sur 2008. On note même une très petite augmentation qui représente un peu plus d'une centaine de jeunes à l'échelle de la Lorraine : 131 jeunes, soit 0,4 % (cf. graphique n°1). Le nombre de jeunes de 16 à 25 ans qui font appel au réseau d'accueil lorrain s'élève en 2008 à plus de 37 100 jeunes.

La demande d'insertion et le recours au réseau d'accueil s'intensifient sous l'effet de la crise économique ressentie dès le deuxième semestre 2008.

Au cours des mois de septembre et octobre 2008, plus de 8 800 jeunes ont été reçus en entretien (individuel ou collectif), soit 750 de plus par rapport à l'année précédente à la même époque (cf. graphique n°2).

En moyenne sur l'année, les jeunes entrés en contact au cours de l'année 2008 ont eu 1,9 entretien par mois contre 1,7 pour les plus anciens. La part des inscrits dans l'année atteint 38 % ; c'est le niveau le plus élevé observé depuis le début de notre observation en 2000 où ce taux atteignait 33 %. Concomitamment, la proportion d'inscrits depuis 3 ans et plus a baissé de 28 % en 2000 à 22 % en 2008. Néanmoins, plus de 3 jeunes en contact sur 5 sont suivis depuis au moins 1 an, car le chemin vers l'insertion est long.

Graphique 1

Comparaison de l'évolution des effectifs des jeunes du réseau des Missions locales et Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation et des effectifs des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits, de 2000 à 2008

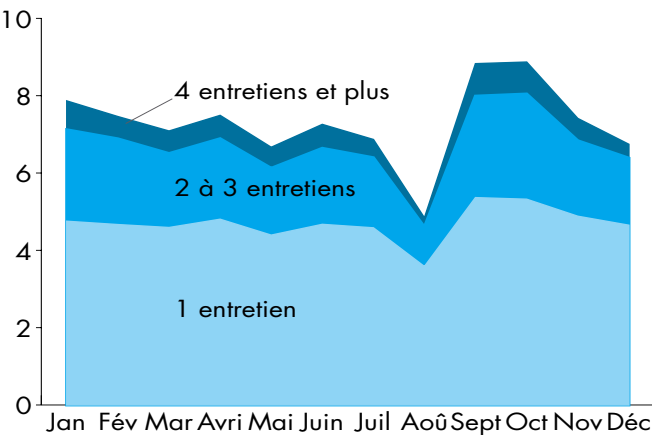
Sources : • ML et PAIO – Bases anonymisées Parcours 2 et Entrepôt régional Parcours 3

• Pôle emploi, Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville : Marché du travail - DEFM de catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 (A, B ou C) au 31 décembre de l'année

Graphique 2

La demande d'insertion en 2008 selon le nombre d'entretiens effectués dans le mois

Milliers de jeunes en entretien



Source : ML et PAIO - Entrepôt régional Parcours 3 v2
Estrimations en 2008

La mobilisation des équipes de conseillers s'opère au travers d'actions sur mesure qui permettent aux jeunes de surmonter les difficultés qui entravent leur parcours d'insertion. Certaines actions répondent à une problématique spécifique tels les ateliers santé, d'expression, savoir être, savoirs de base... D'autres actions se centrent sur la construction du projet professionnel. En voici quelques exemples :

- Le Dispositif d'Orientation et d'Insertion Territoriale (DOIT) est un atelier d'orientation qui dure 6 semaines à temps plein. Il s'agit d'une étape préalable d'élaboration du projet professionnel et de découverte de l'entreprise, avant l'intégration d'un stage de pré qualification en lien avec le projet défini.
- L'Atelier d'Orientation Professionnelle (AOP), dans le même esprit, vise plus spécifiquement les jeunes sans diplôme ;
- Les actions pré qualifiantes en alternance, d'une durée variable ;
- Les actions qualifiantes, d'une durée de 9 mois, préparent les jeunes à se présenter au CAP ou au BEP en alternance.

Encadré 1 Méthodologie

Définition des « jeunes en contact » : tout jeune en rapport avec une Mission locale ou une PAIO (Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation) est inscrit dans la base de données Parcours 3 dans laquelle sont consignées les interventions des conseillers dans le cadre des suivis individualisés et du traitement des demandes. Chaque contact significatif (participation à un entretien individuel, collectif, visite, téléphone...) donne lieu à l'enregistrement dans le logiciel d'une actualité et des caractéristiques de ce contact (nature du service demandé, date, proposition faite par le Conseiller...). Cette saisie locale donne lieu à une compilation nationale puis régionale, sous la forme d'entrepôts qui rassemblent les principales informations anonymisées et sont alimentées chaque mois. Nos observations concernent les jeunes ayant eu un contact durant l'année 2008, quelle qu'en soit sa nature.

Base de données, une série initiée depuis 2000

Les indicateurs statistiques sur les jeunes accueillis par le réseau d'accueil lorrain au 31 décembre 2008 sont diffusés cette année sur le CD-rom accompagnant ce bulletin et seront bientôt disponibles sur notre site internet en cours de refonte (www.orefq.fr). Ces données sont produites pour le zonage des structures d'accueil, des zones d'emploi, des départements et de la région Lorraine.

Estimations 2008

Depuis 2004, les données sont extraites de l'entrepôt régional Parcours 3 pour la Lorraine en début d'année pour recueillir l'ensemble des informations relatives aux jeunes qui ont été en relation avec le réseau d'accueil l'année précédente. Fin 2008, une nouvelle version du logiciel Parcours 3 a été mise en place (la version 2). Cette transition a engendré des retards au niveau de l'entrepôt régional lors de la migration de la base de données. Dans notre extraction de février 2009, les données étaient incomplètes : 5 000 personnes soit 14 % des jeunes en contact n'étaient pas comptabilisées. Les résultats pour l'année 2008 ont par conséquent été redressés en appliquant un coefficient de pondération à chaque individu selon quatre critères discriminants (zone d'emploi de résidence ou structure d'accueil, sexe, âge et niveau de diplôme).

En 2008, la demande d'emploi des jeunes de moins de 26 ans inscrits au Pôle emploi a augmenté de 16 %, soit 4 000 jeunes de plus dont 3 150 hommes, pour atteindre près de 29 200 personnes. Parallèlement, la demande d'emploi des personnes âgées de 26 ans et plus a augmenté de 5 %.

Au niveau des territoires, les évolutions respectives des effectifs des jeunes demandeurs d'emploi et ceux des jeunes en contact vont souvent dans le même sens, mais avec des écarts importants. Par exemple, la zone d'emploi de Sarreguemines, touchée par la baisse de l'activité intérimaire dans l'industrie automobile, a vu le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi bondir de 33 % (contre 8,5 % de hausse de fréquentation

Encadré 2 Le Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)

Il est élaboré conjointement par le demandeur d'emploi et le Pôle emploi. Un organisme conventionné par le service public de l'emploi peut être mandaté pour réaliser l'accompagnement individualisé en faisant un retour au Pôle emploi. Le PPAE précise la nature et les caractéristiques de l'emploi ou des emplois recherchés, la zone géographique privilégiée et le niveau de salaire attendu, en tenant compte de différents critères : la formation du demandeur d'emploi, ses qualifications, ses connaissances et compétences acquises au cours de ses expériences professionnelles, sa situation personnelle et familiale, la situation du marché du travail local.

Une « offre raisonnable d'emploi », adaptée à chaque demandeur d'emploi, est définie à partir de ces éléments.

Le PPAE précise également les actions à mettre en œuvre dans le cadre du service public de l'emploi, notamment en matière d'accompagnement personnalisé et, le cas échéant, de formation et d'aide à la mobilité, dans l'objectif de permettre un retour à l'emploi dans les meilleurs délais. Outre ses obligations en matière de recherche d'emploi, le demandeur d'emploi doit s'engager à participer à la définition et à l'actualisation du projet personnalisé d'accès à l'emploi, et accepter les "offres raisonnables d'emploi" qui lui sont proposées.

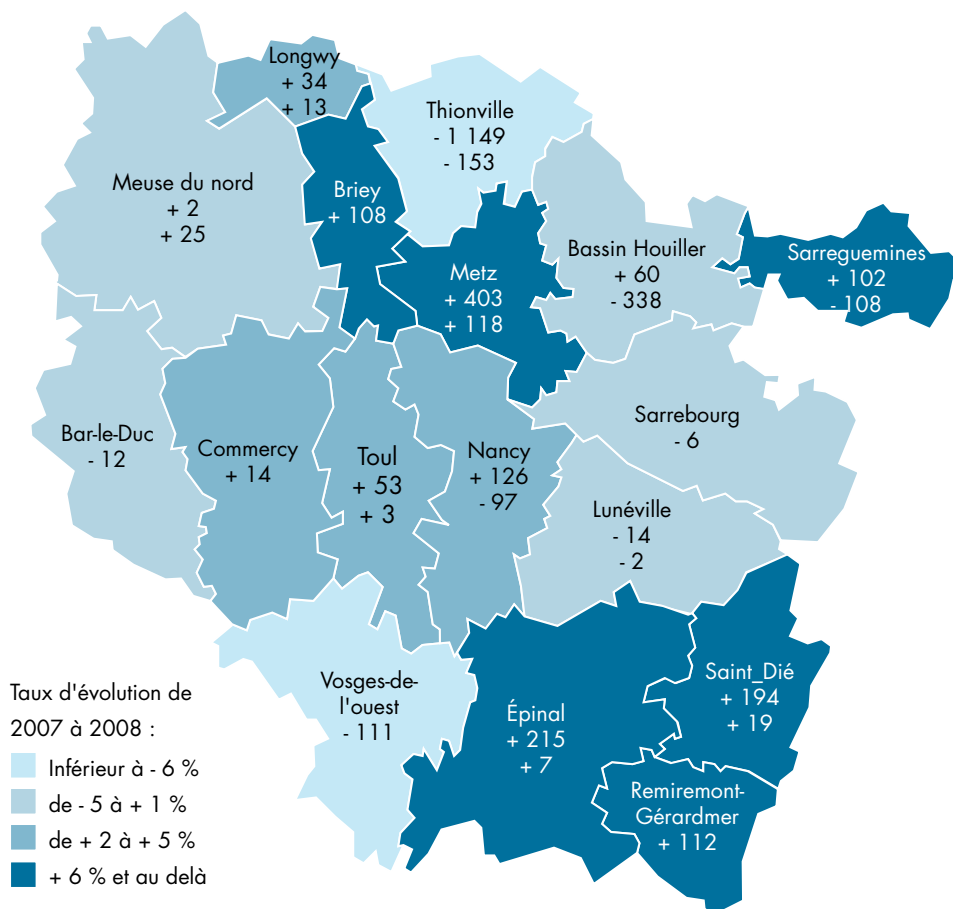
pour la mission locale). Les deux populations se croisent mais ne se confondent pas. Au 31 décembre 2008, 2 jeunes demandeurs d'emploi en contact avec le réseau d'accueil lorrain sur 3 déclaraient être inscrits au Pôle emploi. Parmi eux, seulement 17 % étaient indemnisés, tandis que la proportion de jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi qui percevaient une indemnisation du chômage atteignait les 47 %.

La complémentarité d'approche et d'action du Pôle Emploi et des Missions locales accroît l'offre des services destinés aux jeunes, comme l'intègre le PPAE (Projet personnalisé d'accès à l'emploi)¹ : les jeunes repérés par les agents du Pôle emploi comme ayant besoin d'un accompagnement soutenu sont orientés vers le réseau d'accueil. La coopération se fait aussi par les échanges informatisés, en particulier grâce à la mise en place en 2008 du « Dossier unique du demandeur d'emploi » (DUDE). Celui-ci facilite les transferts d'informations concernant les demandeurs d'emploi entre les différents acteurs du service public de l'emploi et évite la multiplication des saisies ; toutefois ce système ne fonctionne pas encore de façon optimale par manque de compatibilité entre les logiciels.

1 : L'observatoire de l'ANPE - L'Essentiel n°13 septembre 2007 : La co-traitance ANPE - missions locales (<http://www2.pole-emploi.fr/observatoire/IMG/pdf/essentiel13.pdf>)

Carte 1

Evolution du nombre de jeunes en contact de 2007 à 2008 par zones d'emploi



☞ Dans la zone d'emploi du Bassin houiller, le nombre de jeunes en contact a augmenté de 60 personnes en 2008, soit une évolution de + 1,2 %, par rapport à 2007. Mais la population en contact résidente en ZUS a diminué de 338 personnes.

Source : ML et PAIO - Entrepôt régional Parcours 3 v2 - Estimations en 2008

Dans chaque zone d'emploi, les premiers chiffres indiqués représentent la différence d'effectifs entre 2007 et 2008 pour l'ensemble des jeunes en contact ; les chiffres en dessous concernent les résidents des ZUS dans la zone d'emploi (NB : certaines zones n'ont pas de ZUS).

Alors qu'en Lorraine, la population en contact se stabilise, chez les résidents des ZUS, on observe une baisse de la fréquentation : - 513 jeunes (soit une baisse de 7,9 % par rapport à l'année précédente). Sur les 37 100 jeunes en contact avec le réseau fin décembre 2008, 6 000 résident en ZUS. La part des résidents des ZUS parmi l'ensemble des jeunes en contact a donc diminué : elle est de 16,1 % contre 17,6 % en 2007.

La population des 16-25 ans est stable

L'apparente stabilité de la fréquentation régionale des structures d'accueil par les jeunes entre 2007 et 2008 cache des variations entre les territoires que la carte n°1 ci-dessus met en évidence. Ces disparités sont le résultat de différents facteurs : situation démographique locale, contexte économique du territoire et des bassins d'emploi voisins, systèmes locaux d'orientation des publics, situation individuelle des jeunes qui cherchent leur voie d'insertion.

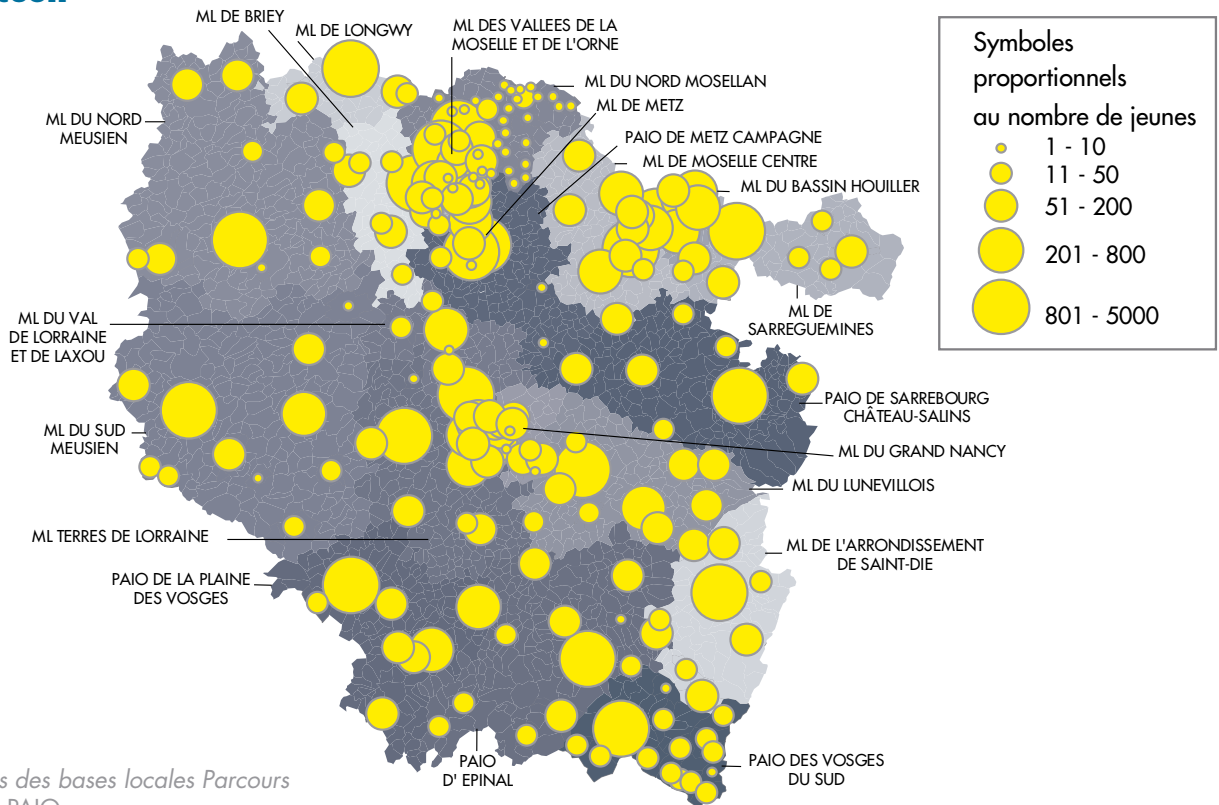
Au recensement de population de 2006, 314 700 lorrains étaient âgés de 16 à 25 ans, soit 14 % de la population totale. Le tableau n°1, page 5, détaille la

situation de ces jeunes en 1999 et 2006. L'investissement dans la formation par voie directe ou par apprentissage caractérise la situation de l'année 2006 : outre une part plus élevée d'élèves, d'étudiants et de stagiaires parmi les jeunes inactifs (51,5 % en 2006 contre 48,2 % en 1999), on note un développement important de l'apprentissage (ces jeunes apprentis sont toutefois assimilés à des travailleurs dans les données du recensement). De même, une partie des personnes considérées comme actives ayant un emploi hors apprentissage sont inscrites dans un établissement d'enseignement, en parallèle de leur activité professionnelle².

² : Attention aux comparaisons dans le temps. Les modalités d'affectation dans les catégories d'un recensement à l'autre peuvent avoir évolué. On ne retiendra que le constat de 2006 : 15 % des jeunes de moins de 26 ans occupant un emploi suivent en même temps une formation (hors apprentissage)..

Carte 2

Répartition des jeunes en contact sur les 186 communes dotées d'un ou de plusieurs lieux d'accueil



Source : extraits des bases locales Parcours 3 des 20 ML et PAIO

Tableau 1

Evolution de la population des 16 à 25 ans

	1999	2006
Effectifs population 16-25 ans	313 508	314 713
% élèves étudiants, stagiaires	48,2	51,5
% part des chômeurs	10,2	9,9
% part des actifs ayant un emploi (AAE)	35,6	34,8
% apprentis sous contrat parmi AAE	10,2	14,1
% inscrits dans un établissement de formation mais qui ne sont pas apprentis parmi AAE	0,8	14,9
% intérimaires parmi les AAE	8,0	8,8

Source : INSEE - Recensements exploitation principale en 1999 et complémentaire en 2006

Encadré 3

Le réseau des Missions locales et Permanence d'Accueil, d'information et d'orientation (PAIO)

En France, plus de 480 Missions locales et PAIO maillent le territoire national. En Lorraine, 20 structures sont implantées sur le territoire :

15 Missions locales :

- des Pays de Briey,
- du Bassin de Longwy,
- du Val de Lorraine et de Laxou,
- du Lunévillois,

- du Grand Nancy,
- Terres de Lorraine,
- du Sud Meusien,
- du Nord Meusien,
- du Nord mosellan,
- de la Ville de Metz,
- de la Vallée de la Moselle et de l'Orne,
- du Bassin Houiller,
- Moselle Centre,
- du Bassin de Sarreguemines,
- de Saint-Dié-des-Vosges

et 5 Permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO) :

- de Metz campagne,
- de Sarrebourg-Château-Salins,
- de la Plaine des Vosges,
- du Bassin d'Épinal (devenue Mission locale en 2009),
- des Vosges du Sud.

Ces 20 structures proposent plus de 200 autres lieux d'accueil fixes différents (répartis sur 186 communes, voir carte n°2 ci-dessus) et il existe aussi une antenne mobile dans le nord mosellan. La « délocalisation de l'accueil » vise à permettre l'accès aux différents services à tous les usagers habitant en zones rurales ou confrontés à des problèmes de mobilité (cf. carte n°2). Le plus souvent ces antennes ou permanences sont présentes dans des locaux communaux. Elles sont aussi assurées dans les maisons d'arrêt dans le cadre de la préparation à la sortie des jeunes détenus ou pour répondre à des demandes d'information. Lors de la libération du jeune, la structure de référence de la commune de résidence propose de poursuivre l'accompagnement.

En effet, les jeunes qui déclarent suivre une formation bien qu'étant ni scolarisés, ni apprentis, sont au nombre d'environ 20 600 personnes. Parmi eux, 79 % sont considérés comme actifs en emploi. On trouve une proportion non négligeable d'élèves ou d'étudiants dans l'obligation de travailler. Cette nécessité apparaît y compris pour la préparation de titres de niveau V ; la précarisation des emplois et l'accroissement de la pauvreté rendent l'accès aux études plus difficile. Si le fait de travailler en poursuivant ses études n'est pas forcément négatif, quand le besoin « alimentaire » est trop présent, les études peuvent en souffrir (cf. tableau n°2).

Les effectifs des apprentis ont progressé de 33 % et leur niveau a nettement augmenté (+ 10 points pour les apprentis de niveaux IV et plus), sous l'effet du développement des formations supérieures par apprentissage (des licences professionnelles notamment). 4 100 jeunes sont apprentis de niveau IV et plus et 3 200, apprentis de niveau V. Les jeunes de niveau Vbis et VI, toujours en cours d'apprentissage, ont augmenté plus modestement : ils sont environ 6 500 en 2006.

Le diplôme protège toujours mieux du chômage

La différence de structure de la population active de 16 à 25 ans par niveau de diplôme entre 1999 et 2006 montre l'avantage du diplôme pour occuper un emploi (cf. tableau n°3). La comparaison des taux de chômage par niveau de diplôme est également éloquent. Sur 100 jeunes actifs sans diplôme, 35 sont au chômage et 65 sont en emploi en 2006 contre respectivement 11 et 89 pour ceux qui ont une licence ou plus (cf. tableau n°4).

Encadré 4 Les niveaux de formation

Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré professionnelles en un an.

Niveau Vbis : sorties de 3ème générale, de 4ème et 3ème technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels (CAP, BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale (2nde, 1ère).

Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long (BAC, BT, BP...) et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans d'études (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de deuxième (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

Tableau 2

Evolution du niveau de diplôme des 16 à 25 ans selon l'activité

		Jeunes en poursuite d'études (élève, étudiant et stagiaire non rémunéré)		Jeunes en situation d'apprentissage		Jeunes actifs ou inactifs ni en poursuite d'études, ni en apprentissage			
						inscrits dans un établissement d'enseignement		non inscrits dans un établissement d'enseignement	
		1999	2006	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Effectifs		151 124	161 971	11 538	15 377	9 016	20 569	141 829	116 795
Niveau du dernier diplôme obtenu	Vbis ou VI	47,8	54,3	51,2	42,0	16,7	23,9	25,9	24,8
	V	11,3	9,3	31,2	31,3	15,3	29,3	31,7	25,1
	IV	27,8	25,6	14,6	21,0	31,5	21,8	22,8	30,8
	III et au-delà	13,0	10,9	3,0	5,6	36,5	25,0	19,6	19,3

Source : INSEE - Recensements exploitation principale en 1999 et complémentaire en 2006

Tableau 3

Elévation du niveau de diplôme des actifs de 16 à 25 ans

		Actifs en emploi		Chômeurs	
		1999	2006	1999	2006
Effectifs		111 651	109 380	32 067	31 108
Niveau du dernier diplôme obtenu	Vbis ou VI	21,0	19,4	38,4	37,2
	V	31,3	29,5	33,1	33,1
	IV	24,8	28,4	18,5	19,4
	III et au-delà	22,9	22,7	10,0	10,3

Source : INSEE - Recensements exploitation principale en 1999 et complémentaire en 2006

Tableau 4

Taux de chômage des 16 à 25 ans

%	Niveau	1999	2006
16 à 25 ans	Vbis ou VI	34,4	35,3
	V	23,3	24,2
	IV	17,6	16,3
	III et au-delà	11,1	11,4
	Ensemble	22,3	22,1
26 et plus		10,1	9,5

Le réseau touche les 2 tiers des non diplômés de 16 à 25 ans ne suivant aucune formation

En 2006, sur les 29 000 jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme qui ne sont pas en formation (par voie scolaire ou par apprentissage) selon le recensement de la population, 11 500 étaient au chômage. Dans le même temps, ils étaient environ 18 500 à être en relation avec une mission locale. En 2008, près de 20 000 jeunes en contact sont sans diplôme, c'est-à-dire au plus titulaires du BEPC, soit 53 % des jeunes en contact.

L'écart entre le poids des sans diplôme parmi les jeunes résidents de ZUS en contact et celui de leurs homologues résidant hors ZUS est de pratiquement 10 points : 61,1% contre 51,6 % (cf. tableau n°5). Les disparités territoriales sont ici manifestes. De même, lorsque l'on zoome à l'échelle des zones d'emploi lorraines, le poids des non diplômés passe de 41 % dans la zone d'emploi de Briey à près 60 % dans les zones de Longwy et de Metz.

Pour les jeunes résidant en ZUS, quelle que soit la zone d'emploi où ils habitent, le pourcentage de non diplômés est supérieur à 61 % et atteint même 70 % dans les zones de Sarreguemines et Lunéville.

Les jeunes dépendent de plus en plus des transports collectifs

Pour occuper un emploi ou suivre une formation, la mobilité est primordiale. Le principal mode de transport des jeunes en contact reste celui des transports en commun. En progression continue depuis 2000, plus d'un jeune sur deux recourt au réseau des transports publics, soit 2 points de plus par rapport à l'année dernière. Toutefois, ce mode de transport reste l'apanage des grandes agglomérations les mieux loties.

Il attire davantage les femmes parmi les jeunes en contact : 56 % d'entre elles les utilisent contre 46 % des hommes. Dans la zone d'emploi de Toul, l'écart est plus flagrant encore avec 58 % d'utilisateurs des transports collectifs parmi les femmes en contact contre seulement 36 % chez les hommes.

En zone rurale, l'automobile devient le principal mode de transport. C'est dans les zones d'emploi de Briey, de Sarrebourg et du Bassin houiller que l'on trouve les plus fortes proportions de jeunes âgés de 18 ans au moins et disposant d'une voiture (43 % de jeunes en contact). La zone d'emploi de Lunéville se démarque dans l'autre sens : 20 % des jeunes majeurs ont accès à la voiture, la moyenne régionale se situant à 30 % des jeunes en contact.

Les deux-roues motorisés compensent en partie ce déficit d'autonomie de transport, du moins chez les garçons. A la date de l'observation (31 décembre 2008), 36 % des jeunes en contact de 18 ans et plus étaient détenteurs du permis B et 13,3 % étaient en train de le passer, souvent grâce aux aides en faveur de la mobilité que le réseau met en place en réunissant les financements nécessaires (actions locales « Pass'permis » ou

Tableau 5

Principales caractéristiques des jeunes en contact en 2007 et écarts selon le lieu de résidence (ZUS/hors ZUS)

2007	2008	Principales caractéristiques des jeunes en contact	2008	
			ZUS	hors ZUS
36 982	37 113	Nombre de jeunes en contact	5 986	31 127
100,0	100,0	poids (%)	16,1	83,9
51,1	51,6	% femmes	48,7	52,1
69,2	69,5	% vivant chez parents ou famille	76,9	68,0
9,4	8,6	% sans moyen de locomotion	5,0	9,3
49,3	51,4	% usagers des transports en commun	66,5	48,5
36,4	34,1	% permis B chez 18 ans et plus	31,0	36,9
8,5	8,6	% ayant enfant(s)	10,6	8,2
88,3	88,7	% célibataires	88,0	88,8
54,0	53,2	% niveau Vbis ou VI au 31/12	61,1	51,6
36,2	38	% premiers accueils	30,7	39,4
27,4	27,5	% sortis du système scolaire depuis moins de 6 mois	32,3	26,6
20,8	20,4	% sortis du système scolaire depuis 6 à 11 mois	20,5	20,4
45,2	48,5	% bénéficiaires du CIVIS	52,0	47,9

Source : ML et PAIO de Lorraine - Entrepôt régional Parcours 3 - Estimations en 2008

« Permis de bouger », qui garantissent le financement d'un quota d'heures de conduite), et en apportant son soutien dans l'apprentissage du code de la route...

Au final, 9 % des jeunes de 2008 à l'échelle de la Lorraine se déclarent toujours sans moyen de locomotion. D'importantes inégalités géographiques existent là aussi. Le poids de ces jeunes qui n'ont pas de moyen de déplacement, atteint 35 % dans la zone d'emploi des Vosges de l'ouest, 23 % sur l'ensemble du département de la Meuse. Par rapport à 2007, sur les zones d'emploi de Saint-Dié, du Nord mosellan, de Bar-le-Duc et de Sarrebourg, l'absence de mobilité a fortement baissé grâce aux transports collectifs.

Le Fonds d'aide aux jeunes

Le FAJ constitue une aide précieuse pour les jeunes pour financer des besoins de diverse nature : alimentaire, vestimentaire (se présenter avec une tenue correcte à un entretien d'embauche par exemple), aide à la mobilité (couvrir les frais de déplacements pour suivre une formation), etc.

En 2008, au niveau de la France métropolitaine, près de 132 200 aides ont été attribuées au titre du FAJ, dont 6 500 par des Comités d'attribution lorrains (cf. tableau 6). Au niveau national, cela représente une hausse de 1 % des attributions par rapport à 2007. La Lorraine, avec 5 % du total des volumes accordés en métropole, connaît une progression de 7,3 % par rapport à 2007.

91 % des demandes sont instruites par les Missions locales et PAIO³. Le montant moyen de l'aide accordée est de 106 euros mais il varie du simple au double selon les départements (les Vosges et la Meuse ont l'aide moyenne la plus élevée). Le FAJ ne s'octroie pas dans les mêmes conditions d'un département à l'autre car les besoins des jeunes diffèrent en fonction des possibilités d'insertion liées au contexte local.

3 : Ce taux est calculé sur 3 départements lorrains, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges, car les données remontées à la DREES sont incomplètes pour la Meuse.

Tableau 6

Les demandes et les aides accordées en 2008 dans le cadre du FAJ

	Nombre de demandes	Nombre d'aides attribuées(*)	Montant moyen de l'aide FAJ (en euros)	Montant total (euros)
Meurthe-et-Moselle	2 385	2 197	93	204 871
Meuse	nd	361	189	68 392
Moselle	3 469	3 312	86	283 195
Vosges	723	672	201	135 234
Lorraine	nd	6 542	106	691 692

(*) Le nombre d'aides attribuées dans l'année est différent du nombre de jeunes aidés ; un jeune peut avoir bénéficié de plusieurs aides au cours de la même année.

Source : DREES

Tableau 7

Répartition des aides allouées selon leur finalité

en %	Meurthe-et-Moselle	Moselle	Vosges
Alimentaire	26	63	36
Transport	47	66	28
Recherche d'emploi	0	6	0
Attente de paiement	0	38	6
Formation	0	3	18
Logement	1	1	1
Santé	1	18	0
Autres finalités	1	5	11

Remarques :

- une aide peut être attribuée pour diverses raisons. La somme de la répartition des aides par motifs peut dépasser 100 % car plusieurs motifs peuvent être pris en compte pour l'allocation d'une aide,
- en Meurthe-et-Moselle 300 aides n'ont pas été ventilées selon leur finalité,
- pour ce tableau, les données de la Meuse ne sont pas disponibles.

Source : DREES

Encadré 5

Le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Parmi les aides financières que le réseau d'accueil peut mobiliser en faveur des jeunes, le FAJ est le plus transversal. Créé par une loi de décembre 1989, puis rendu obligatoire dans l'ensemble des départements par la loi de juillet 1992 relative au revenu minimum d'insertion (RMI), le FAJ apporte une aide financière aux jeunes de 18 à 25 ans, qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle ou sociale. Depuis le 1er janvier 2005, et conformément à l'article 51 de la Loi 18 août 2004 sur les responsabilités locales, les départements assurent le pilotage du dispositif selon des modalités propres à chacun. D'autres collectivités territoriales ou leurs groupements ainsi que les organismes de protection sociale peuvent abonder ce fonds. Un Comité d'attribution examine mensuellement les demandes, des aides d'urgence pouvant être accordées par délégation directement par les structures d'accueil.